

Annexe 2 : Modalités de paiement des droits d'inscription

MONTANT

Le montant des droits d'inscription s'élève à 391 €.

MODALITES DE PAIEMENT

Paiement en ligne par carte de crédit :

- En 1 fois, à partir du 1^{er} septembre 2024
- En 3 fois, du 1^{er} septembre au 15 octobre 2024

Merci de contacter les agents du Bureau administratif de l'Institut Agro Dijon pour accéder au paiement (coordonnées dans l'annexe 4).